

Le 6 mars 2019

Procès-verbal de la réunion du 19 février 2019

<u>Présents :</u>	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	O. Monsieur et J.-M. Deleener
	Hainaut	:	C. Notelaers et P. Thomas
	Liège	:	M. Joliet et B. Riga
	Luxembourg	:	J.-M. Fivet et P. Groos
	Namur	:	J. Lauwerys et O. Pierre
	Secrétaire département	:	C. Dupuis

Invités présents : **J.-P. Delchef**, Président du CDA
 J. Nivarlet, Vice-Président du CDA

Heure début : 19 h 15 **Heure fin :** 22 h 20

1. Accueil des représentants.

2. Approbation du procès – verbal de la réunion du 29/05/2018

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Dates et lieu des AP 2019

3.1. *Dates et lieu des AP 2019 (CDA)*

LG. 03/05/2019 - 19h - à préciser rapidement

BBW. 13/05/2019 - 19h - Stade Roi Baudouin Avenue Houba de Strooper, n° 155 - 1020 Bruxelles

NAM. 24/05/2019 - 19h - Centre Adeps Jambes

HT. 25/05/2019 - 10h - Sentier de l'Épée, n° 35 - 6040 Jumet

LUX. 29/05/2019 - 19h - Hall sportif des Tanneries, Rue des Tanneries – 6840 Neufchâteau

4. Ordre du jour des AP

4.1 *Assemblées provinciales : ordre du jour et gestion des propositions des clubs. (CDA)*

Le Président rappelle qu'on a établi un canevas et qu'il doit être transmis complété à Isabelle avant les AG. Délai ? Idéalement 3 semaines avant. Le CDA vérifiera que rien n'est oublié et demandera des précisions si nécessaire. Le but est que toutes les conséquences des points qui sont à l'ordre du jour des AG aient été préalablement étudiées.

Isabelle renvoie le document type à tous les CP dans les meilleurs délais.

En résumé, les CP envoient le projet d'ODJ 3 semaines avant l'AG et le CDA répond dans les 72h.

Y aura-t-il des orateurs extérieurs ? On ne sait pas encore le dire

Marèse demande s'il serait possible de féliciter les personnes qui sont à l'honneur un peu plus tôt dans l'AG ? Pourquoi ne pas commencer avec eux ? OK pour tout le monde. Les arbitres qui montent de division en même temps que l'approbation du rapport de la CFA, les membres d'honneur et émérite au début de l'assemblée.

5. Modifications statutaires

5.1 Assemblée générale du 16 mars 2019 : modifications statutaires intéressant les CP. (CDA)

Le Président veut attirer l'attention sur les modifications qui intéressent les activités ou les compétences des CP.

- PA : 41 : suite à des propositions de modification aux AG par les CP, les groupements parlementaires pourront demander copie des dossiers (ex : nouvelles catégories de jeunes à Liège, Têtes brûlées au Hainaut et au Brabant...). Par la suite, les statuts pourraient être modifiés.

Pour combien de temps est valable une modification ? Pour les nouvelles catégories à Liège, c'est pour un an, pas pour les Têtes Brûlées.

Avis des CP : Christophe pense qu'il est logique que cela passe par le CDA. Olivier M. ne voit pas pourquoi les parlementaires devraient analyser les dossiers introduits par les CP.

Le Président demandera qu'il soit ajouté « le groupement parlementaire de la province concernée ».

- PA : 47 : compétences des Parlementaires : ajouter qu'il faut qu'ils veillent au respect des dispositions statutaires par les instances de leur province ;
- PA : 70 : Le CDA désire être souverain dans la composition des Départements.
- PA : 86 : Christophe demande des précisions : en cours de saison, un club n'a plus d'équipes. Il a été déclaré inactif jusque fin mai. S'il ne présente pas d'équipe en juin, qu'en est-il ? Il faudrait préciser le nouveau texte pour ce cas-là.
- PC : 1 : proposition de Liège pour récompense de manière permanente les clubs qui présentent certains arbitres
- PC : 3 : CDA : pour les jeunes (sauf U19 et U21), un membre de l'AWBB peut être délégué partout. En U21, U19 et en Seniors, le délégué doit être affilié au club pour lequel il est délégué. Ils sont majeurs, on peut enlever un joueur. HAI + LGE + LUX + NAM : Une autre proposition est de pouvoir être délégué dans deux clubs. Olivier M. demande si cela pourrait être une modification à proposer en AG provinciale.

La réponse est négative.

- PC : 11 : accès gratuit pour les arbitres à toutes les rencontres de l'AWBB.
- PC : 53 : l'article a été réécrit et des particularités ont été soustraites et deviennent de nouveaux articles. Rien n'est changé. Christophe dit que non : pour le moment, on peut modifier le PC53 même 1 minute avant le match. Quelle application ? A envoyer où ? Ce qui est là n'est plus d'actualité puisque cela se fait directement sur le site (même chose pour les affiliations).

Pour le Ter, il y a aussi un souci : plus d'envoi d'une application

PC : 53 : G : proposition du BBW de permettre cela à tout le monde et non à 5 joueurs

PC : 59 : BBW veut modifier la période de pré calendrier. Pourquoi vouloir modifier ce genre de chose ? Il faut arrêter de regarder ce qui se passe ailleurs.

De l'avis général, cela se passe bien partout. Pourquoi vouloir modifier cela ? 28 jours de gratuité, c'est long.

- PC : 60 : suivre les mêmes règles en Coupe qu'en championnat.
- PC : 89 : les U14 ne pourraient plus passer d'une équipe à l'autre en début de championnat. L'avis est positif.
- PC : 90 : double affiliation du CRF. La DT et le CDA ne sont pas favorables.

- PM : 8 : supprimer les recommandés – possibilité de le faire par courrier postal ou électronique. Olivier P. : recommandé ou mail. Il serait judicieux de faire voter l'urgence.
- PF : 13 : suppression du PF13 et remplacé par le PF14.

6. Implémentation du RGPD au niveau Provincial

6.1 *Implémentation du RGPD au niveau Provincial (CDA)*

S'il n'y a pas encore de sanction, il faut être vigilant. C'est le CDA qui est le garant. Le CDA va établir une convention avec chaque CP, qui précise le rôle de chacun et que tout passe par le CDA.

Il faut créer une seule voie d'enregistrement des données. Si une personne veut modifier ou faire supprimer des informations, elle devra s'adresser au SG.

Les données qui sont transmises à un CP par les clubs ne sont pas valables. Il faut passer par le SG.

Il faudra donc s'accorder sur le rôle des différentes instances.

Pierre dit que de toute façon, les CP ne gèrent pas les données des membres. Ce qui est publié vient du SG.

Christophe dit qu'en Sélections, les parents doivent donner des renseignements. Peut-on généraliser le document ? On l'utilise pour le moment mais il faut trouver une autre manière de procéder. Une réponse sera transmise prochainement par le SG.

6.2 *RGPD: Des secrétaires de clubs ont souhaité user du RGPD, c'est-à-dire ne donner ni adresse postale, ni mail, ni téléphone. En période de transfert, comment leur envoyer les recommandés nécessaire à la procédure? (Liège)*

On pourrait travailler par mail. Un secrétaire doit accepter que son adresse mail soit visible pour les instances. Cela sera écrit dans les textes.

Pierre dit qu'il est possible que le SG donne une adresse awbb aux clubs (avec le numéro matricule). Cela réglerait le problème. Mais qui est derrière le PC ? Qui traite ?

On peut aussi envoyer le courrier au siège social de l'ASBL. C'est une idée.

Christophe dit qu'en cherchant des Gestion AWBB, on ne voit qu'un numéro de téléphone ou une adresse mail. Cela va être élargi.

Dans l'immédiat, à part créer une boîte postale, il n'y a pas beaucoup de solution.

Les adresses des Secrétaires figureront sur l'extranet sécurisé.

7. Nouvel outil informatique

7.1 *Nouvel outil informatique (CDA)*

Nous avons un nouveau partenaire qui va gérer le site et dont l'idée est de rassembler les idées dans une seule base de données. Il faudrait que toutes les provinces adhèrent au projet. De plus, les adresses des 3 sites ne sont pas protégées. Le Président aimerait que toutes les provinces utilisent la même plate-forme. Christophe pense qu'il faudrait créer une passerelle qui prendrait les données sur le site de l'AWBB pour les transmettre vers les provinces.

Christophe précise que, pour le calendrier, le module provincial est différent de celui de l'AWBB. Si le module de l'AWBB est plus performant que le sien, il en reparlera.

7.2 *Gestion.awbb.be : L'ajout du champ de la dernière modification.*

La limite du téléchargement des données. (Nam)

Olivier P. a des demandes. Il manque une donnée à côté d'un membre : quelle est la date de la dernière modification.

A Namur, on télécharge les données dont on a besoin et on les met dans une BD Access. Il aimerait pouvoir disposer des données à jour (mutation – radié....) mi- juillet. Pierre dit que cela va à l'encontre du RGPD. De toute façon, la feuille électronique règlera tous les problèmes de vérification.

Si la Gestion AWBB lui permet de faire ses tris, c'est assez pour lui.

Christophe regrette que pour la vérification des licences des coaches, on ne dispose plus du numéro de licence. Il faut le chercher ailleurs. Il faudrait ajouter un champ avec le numéro de licence.

8. Participation des CP aux organisations de l'AWBB

8.1 *Rapprochement Namur – Luxembourg pour les équipes de jeunes (Lux)*

Des clubs du nord de la province du Luxembourg désirent rejoindre la province de Namur. Les 2 clubs ont des démarches différentes. Marche désirerait inscrire seulement ses équipes Minibasket, Hotton aimerait « muter » vers la province de Namur.

Tant qu'il n'y a que des équipes de jeunes, cela ne posera pas de problème. Chaque province pourrait compter pour son AP les équipes qui y ont terminé le championnat. Mais cela voudrait dire que le club appartient à 2 provinces, ce qui est interdit. Il faudra résoudre ces problèmes de gestion interne.

Olivier P. pense qu'il faudrait permettre aux Associations de Club la possibilité de s'associer avec des clubs d'autres provinces.

Le Président conclut qu'il faut étendre la réflexion plus loin. La finalité est que le basket soit gagnant. Toutes les provinces sont d'accord.

Christophe pense qu'il faut une convention écrite (mail) qui fixe les modalités (arbitrage, vérification, CJP...).

Olivier P. pense que, si, Hotton veut jouer exclusivement à Namur, tout est géré par Namur. Où comptent les équipes pour les AP ? Elles ne compteraient pour personne ?

Une solution est un matricule bis ou un nouveau matricule pour la seconde province.

8.2 *Montée de la violence sur et autour de nos terrains. La situation est-elle la même dans les autres provinces ? (HT)*

Christophe parle de la montée de la violence sur et autour des terrains depuis quelques mois en province du Hainaut. Le problème ne semble pas de poser ailleurs. S'il y a plus de dossiers à Namur, on ne parle pas de coups.

8.3 *Intervisions en minibasket (HT)*

Christophe avait demandé des intervisions Minibasket. J. Marnegrave va aller dans les clubs où le CP lui a signalé les problèmes. Julien attendait les demandes provinces.

Marèse précise qu'on est venu voir les garçons mais pas les filles pour les Sélections provinciales. Une réunion a lieu le 1^{er} novembre à Jambes et seuls 3 Head coaches étaient présents. Le Head coach liégeois dit avoir reçu l'invitation très tardivement.

Au Hainaut, les filles n'ont pas été vues non plus. Il serait bien de prévenir le responsable provincial lors du passage d'une personne de la DT.

8.4 *Lu dans le PV du 01/02/19 de la province de BBW, un forfait en masse (11 forfaits) a une équipe pour coaching illicite. En lisant le PA 74.6, le CP ne peut retourner que 10 jours en arrière à partir du moment où il a reçu les feuilles de matches. Sur quel article, le CP BBW s'est-il appuyé pour prendre cette décision? (Liège)*

Le CJL a demandé à Marèse de mettre 11 forfaits. Elle ne l'a pas fait car d'après les statuts on ne peut revenir que 10 jours en retour.

Olivier M. explique sa situation. La personne a demandé une mutation administrative pour le club B et présente sa première licence pour le club A. Au club B, le club reçoit l'amende pour absence de LT, pour le club A, il ne peut pas coacher. C'est une fraude. C'est pour cela qu'il revient plus de 10 jours en arrière.

Christophe reprécise qu'une feuille doit être vérifiée dans les 10 jours. On ne peut pas revenir en arrière.

Olivier M. aimerait disposer d'une BD où toutes les données apparaissent quand on tape le nom de quelqu'un. Que la mutation administrative soit ajoutée, les données judiciaires...

8.5 Participation des CP aux organisations de l'AWBB (CDA)

Il y a des nombreuses nouvelles activités comme les Tournois Qualificatifs. Carine en profite pour remercier les membres présents qui ont répondu presque tous positivement à sa demande.

Le Président explique que, faute de moyens humains, le CDA hésite à répondre positivement à certaines demandes. Une présence d'une demi-journée serait déjà une belle contribution. Des demandes seront envoyées ponctuellement pour la gestion des encadrements.

9. Questions et propositions des différentes provinces

9.1 *Tableau PJ65, PJ65 bis: A plusieurs reprises, nous avons constaté que ce tableau n'est pas mis à jour. Serait-il possible d'avoir un suivi correct? Ce tableau en PDF n'est pas facile d'utilisation, il serait plus facile pour les utilisateurs de le recevoir en excell rien que pour trier les provinces, les clubs. (Liège)*

Ce n'est pas trié par province, pas à jour (Marèse explique un cas) parce que le paiement n'était pas complété par les bonnes références. Au bout du compte, la personne était bien en ordre.

Elle aimerait un fichier Excel pour qu'on puisse trier.

Le Président pense qu'un fichier Excel pourrait être disponible.

10. Divers.

10.1 *Finales de coupes 2020 :*

HT : 07/03/2020 et 08/03/2020

BBW : 28/03/2020 et 29/03/2020

LGE : 29/02/2020 et 01/03/20

José précise qu'il y aura 2 JRJ le 26 janvier et le 29 mars.2020

10.2 *Les Commissions communales de l'Accueil : C'est un lieu d'échange sur l'extra-scolaire au sein d'une commune qui pourrait être bénéfique à certains clubs. Leurs compositions se renouvellent pour l'instant. <http://www.one.be/index.php?id=2447> (Nam)*

Olivier P. explique qu'il existe une commission de l'accueil de l'enfance dans chaque commune. Elles demandent que les responsables sportifs s'impliquent dans ces organisations. Ils ont lancé des invitations et il ne semble pas y avoir de retour. Le Minibasket pourrait peut-être s'y impliquer.

Pierre donne des précisions. Dans sa commune, il n'y a pas de place pour le sport. Mais ils font des choses ponctuelles comme l'édition d'un fascicule pour les stages.

Paul : un club est partant pour tester la feuille électronique.

Marèse : Il n'y a pas de wifi dans les salles. Isabelle précise qu'il y a moyen de travailler hors réseau avec une clé.

Benjamin : les nouvelles catégories ont permis de faire un championnat correct. Les clubs sont contents. Mais il semble qu'il y ait un désintérêt pour le basket en province de Liège, garçons et filles.

L'activité organisée Place Saint-Lambert a eu beaucoup de succès. Isabelle confirme qu'il y avait un manque d'encadrement.

Le Président a demandé le listing des affiliés et nous sommes près de 49.000. Les membres pensent qu'il y a beaucoup d'affiliations à supprimer dans la base de données.

Olivier M. fait part de son vécu dans les séries Jeunes comme les U18. Ils viennent jouer mais il n'y a personne pour les encadrer. D'après lui, toutes les provinces ont un niveau élite puis provincial. En Elite, un coach diplômé est peut-être nécessaire. Dans la 3^{ème} équipe, faut-il quelqu'un de diplômé ? En P4, en faut-il ? Le Président répond qu'il faut créer une compétition loisir où les exigences sont moindres. Christophe ajoute qu'on ne les aide pas à trouver des coaches diplômés. Comment les contacter ? Cela n'aide pas les clubs dans leur recherche. L'Adeps pourrait déléguer une partie des cours généraux.

On va relancer les coaches pour qu'ils s'inscrivent sur une liste.

Paul ajoute que les manquements de licence augmentent. Les clubs finissent par inscrire moins d'équipes pour limiter les frais.

Olivier M. : Est-il utile de créer les catégories U15 et U17 dans les provinces ? Carine répond par l'affirmative. Cela facilitera aux clubs l'accession aux catégories régionales.

Le Président termine en se félicitant que les provinces soient représentées par les Présidents et les Secrétaires. Pas mal de propositions ont été lancées notamment pour les modifications statutaires, les équipes inter-provinces ou encore l'accès plus aisé au fichier judiciaire

Isabelle DELRUE
Présidente du département Relations avec les CP

Carine DUPUIS
Secrétaire du département.